

RPI des Sentes - Compte-rendu du Conseil d'école du 8 mars 2011 à Pouligny Saint Martin

Étaient présents : MM Pirot et Daumy, Maires des communes Crevant et Pouligny Saint Martin ; Mme Découx, secrétaire du RPI; M Dallot président du RPI; Mmes Champeau, Darchis, Yvernault, Delhaye-Keirse, Lamy, Jebbing et M Dancerne, parents d'élèves; Mme Descoux et M Langlois, DDEN de Pouligny Saint Martin et Crevant; Mmes Hérault, Schwarz, Péres, Raclet et Bourdarot, enseignantes et M Aucante, coordinateur.

Étaient excusés : Mme Pascaud, Inspectrice de l'Éducation Nationale, Mme Lamy, Maire de Pouligny Notre Dame; Mme Meillien DDEN de Pouligny Notre Dame; Mmes Darchis et Périchon, et M Pied, parents d'élèves, Mme Glaizes, enseignante chargée de la décharge de direction de M. Aucante.

1) Situation générale et fonctionnement du RPI depuis le dernier Conseil d'école.

-Effectifs à ce jour :

	TPS	PS	CM2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1
POULIGNY NOTRE DAME : 46	7	16	15						8
POULIGNY SAINT MARTIN : 24				12	12				
CREVANT : 44						9	13	14	8
Total : 114	7	16	15	12	12	9	13	14	16

- Problèmes de comportement dans le car :
Suite à des incidents répétés entre enfants et à la demande de plusieurs familles, Mme Lamy (Maire de PND) et M. Dallot (Président du RPI) ont été présents dans le car occasionnellement. On constate actuellement moins de problèmes.
- Précision quant à la prise en charge des élèves à l'arrêt des cars:
Il est rappelé que les familles prenant en charge leurs enfants à l'arrêt des navettes (Crevant – Pouligny Notre Dame – Pouligny Saint Martin) doivent effectivement être présentes à l'heure et au lieu d'arrêt des cars, les autres élèves étant pris en charges par les services de garderie municipale dans l'attente du service de car dans la commune. Merci aux familles d'informer le plus précisément possible le personnel de garderie (via l'école si nécessaire) en cas d'absence ou de retard.
- Il est rappelé que le règlement intérieur stipule que les enfants autorisés à rentrer seuls après leur dépôt par le car doivent avoir fait compléter une autorisation spécifique. Le formulaire actuel manquant de clarté, il sera revu pour une meilleure compréhension.

2) Information du Conseil d'école sur les évaluations nationales CM2 et sur les résultats globaux de l'école.

Le principe de ces évaluations est rappelé : mesurer le degré d'acquisition des élèves et orienter des processus individualisés pour la suite de la scolarité pour les élèves rencontrant des difficultés (Élaboration de PPRE de passage- Programme Personnalisé de Réussite Educative pour le collège).

Scores : Français sur 3 séquences : 59% de réussite globale; Mathématiques : 48% de réussite globale.

Suite à ces évaluations les familles sont rencontrées pour communication des résultats individuels.

En mai auront lieu, sur le même principe, les évaluations nationales CE1.

3) Actions mise en place pour les élèves en difficulté.

A ce jour, ont été signalés pour pouvoir bénéficier d'une aide auprès du réseau d'aide :

- 5 élèves à Crevant;
- 1 élèves à Pouligny Saint Martin;
- 5 élèves à Pouligny Notre Dame.

Toutes les aides sont maintenant effectives, prises en charge soit par l'enseignante spécialisée qui travaille sur les problèmes de comportement scolaire, soit par celle qui travaille sur les difficultés d'apprentissage. Pour Crevant, la salle municipale est donc très fréquemment occupée et laissée à disposition de l'école.

En fonction des difficultés, des aides hors temps scolaires interviennent également, mais il est rappelé que ces démarches sont sous la responsabilité des familles et que l'école n'intervient pas.

Pour l'aide personnalisée, un aménagement est mis en place à partir de cette période:

Afin de pouvoir prendre en charge plus d'enfants sur l'école de Crevant et de bénéficier de l'opportunité des temps disponibles sur l'école de Pouligny Saint Martin, des élèves de Crevant bénéficieront d'une proposition de prise en charge à Pouligny Saint Martin.

4) Bilans et perspectives des actions pédagogiques au sein des classes et des écoles du RPI.

Sorties sur l'axe de l'ouverture culturelle :

- École et Cinéma : Les cycles 2 et 3 ont eu deux séances. Reste une séance pour chaque cycle.
- Théâtre : Le cycle 3 avait déjà eu sa séance, le cycle 2 assistera à une représentation le 10 mars sur le thème des contes polynésiens et le cycle 1 une séance la matinée du 12 avril.
- Ciné-maternelle : Une séance a eu lieu en février, la deuxième aura lieu en mai.
- Trois projets de sorties culturelles de fin d'année en lien avec les projets de chaque cycle sont en cours de préparation.
- Escapades : La découverte des livres se poursuit, le vote aura lieu en mai.

Rencontres sportives :

- 22 mars après-midi, rencontres de courses d'endurance des écoles du secteur à l'étang de Ligny à Pouligny Notre Dalme. Nous accueillons les élèves de cycle 2 et 3, un appel aux parents et amis de l'école pour une aide est fait.
- La journée omnisports en juin sur le secteur de Sainte Sévère.(Cycles 2 et 3)
- Crevant et Pouligny Notre Dame(pour la deuxième année) bénéficieront d'une intervention rugby à partir de mai (à partir du CP).
- Poursuite de l'intervention golf pour les élèves de CM.

Autre rencontre : Traditionnel carnaval de secteur à Sainte Sévère le 25 mars après-midi.

Piscine :

Pour le cycle 2 (GS-CP-CE1 soit $22 + 12 = 34$ élèves) à partir du 5 avril à la piscine de La Châtre et pour 10 séances.

Merci aux parents et amis de l'école qui ont accepté d'être présents et ont renouvelé ou passé leur agrément. Malheureusement faute de disponibilité suffisante nous ne pourrions emmener les enfants de Moyenne Section. Un aménagement possible grâce au temps de décharge de la coordination du RPI et avec l'accord de Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale permettra de prendre en charge les MS pendant que les GS rejoindront les CP/CE1 avec leur enseignante.

Projet fête de fin d'année :

Pour des questions de commodité, afin de permettre à la fois de mettre en place un spectacle et des expositions de travaux d'enfants, il semble plus adapté d'organiser la fête à Pouligny Notre Dame au lieu de Pouligny Saint Martin. Pouligny Saint Martin reste plus adapté pour la kermesse qui a lieu un an sur deux et devrait être retenu pour l'année prochaine.

Date proposée : Vendredi 24 juin.

5) Informations diverses sur les temps forts du RPI.

Bilan de la fête de Noël. Financièrement la journée s'est équilibrée entre les dépenses et les recettes. La prestation de la conteuse n'a pas été appréciée. Cette proposition était présentée comme adaptée aux enfants et devait intégrer des chants et danses. Cela n'a pas été le cas et l'équipe enseignante a fait savoir son attente déçue auprès de l'intervenante.

Bilan financier du loto : Le loto reste la première source des revenus des coopératives. Cette année les recettes sont identiques à celles de l'année dernière, le montant d'achat des lots a baissé, mais les achats de fournitures (buffet, grilles) a été beaucoup plus important.

Merci aux parents et donateurs pour leur implication. (voir bilan détaillé en annexe)

Point financier sur les coopératives.

Les transports pour les sorties éducatives sont largement pris en charge par les communes au moyen du RPI et les communes sont remerciées pour cette importante participation. Les coopératives restent sollicitées pour les entrées ou les prestations d'intervenants, la participation volontaire des familles couvre d'un quart à un tiers les frais engagés. (Une entrée théâtre revient à 4,50€ par enfants et cinéma à 3,50€).

Il est nécessaire de trouver une nouvelle opération financière pour remplacer les calendriers et les photos de groupes supplémentaires qui n'ont pas été proposés cette année.

Une opération vente de torchons avec la représentation de l'ensemble des élèves du RPI est à l'étude et sera proposée sur la 5ème période.

Repas des familles.

La fête de fin d'année est l'occasion de proposer un repas champêtre. Cette année nous fêtons de plus les 10 ans du RPI. Une réunion est proposée le mardi 24 mai à 17h30 à l'école de Crevant pour décider de son organisation.

La date du prochain Conseil d'école n'a pas été fixée, dans l'attente de consignes quant à la présentation du nouveau Projet d'école au Conseil.

Comme il est d'usage le Conseil s'est achevé à 20h00 par un pot amical offert par la coopérative de Pouligny Saint Martin.

Secrétaire de séance : Marie-Lise Hérault.

Compte-rendu rédigé par le coordinateur.